

« Reconnaître les contributions vitales des universités à l'innovation » (Leru)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°271594 - Publié le 23/11/2022 à 16:31

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 25/11/2022 à 09:12



Réunion de la Leru à Munich le 18/11/2022. - © Leru

« Nous exhortons les hommes et femmes politiques et les décideurs à travers l'Europe :

- à considérer leurs responsabilités pour sauvegarder les paramètres qui protègent tous les citoyens du continent européen du déclin économique, de la perte d'innovation et de l'instabilité politique (...);
- et à reconnaître les contributions vitales que les universités apportent à l'innovation, à la croissance économique et à la stabilité politique. »

Telles sont deux des principales recommandations de la Leru (Ligue européenne des universités de recherche) dans une déclaration intitulée « Renforcer la croissance économique, la force d'innovation et la stabilité politique de l'Europe », adoptée à Munich, le 18/11/2022.

« Nous soulignons la nécessité pour les politiques à travers l'Europe d'œuvrer pour un environnement européen de recherche, d'éducation et d'innovation collaboratif, inclusif et apolitique afin de continuer à être un contributeur mondial de premier plan pour des solutions innovantes et efficaces », déclare encore la Leru dans ce document.

La Leru se déclare également « préoccupée par l'émergence du protectionnisme, la perte de prospérité et la menace pour les infrastructures vitales en Europe » et fixe comme une priorité absolue le soutien à « l'association complète de la Suisse et du Royaume-Uni, ainsi que d'autres pays non membres de l'UE (Union européenne) partageant les mêmes idées et innovants, au programme-cadre européen ».

La non-association de la Suisse et du Royaume-Uni représente en effet pour elle une « menace pour la force et les prouesses globales des écosystèmes de recherche et d'innovation sur le continent européen ».

Besoin de principes et d'infrastructures juridiques pour des collaborations à grande échelle

Dans ce document, la Leru rappelle aussi que « les collaborations de recherche internationales à grande échelle nécessitent des principes et des infrastructures juridiques sous-jacents qui permettent un environnement de recherche, d'éducation et d'innovation ouvert et inclusif lors de la négociation d'accords-cadres internationaux ».

Elle rappelle aussi son soutien :

- à l'autonomie académique et à la recherche fondamentale au niveau local, national et international « en reconnaissant qu'il s'agit du fondement ultime de l'innovation, de la croissance et du développement de solutions qui répondent aux défis mondiaux » ;
- et à « la création d'écosystèmes d'innovation collaborative qui s'étendent à travers l'Europe, sachant que les solutions efficaces et l'innovation nécessitent un passage à l'échelle, un exemple réussi étant le Cern (Laboratoire européen pour la physique des particules) ».



Ligue européenne des universités de recherche (LERU)

Association de 23 universités de recherche intensive européennes.

Catégorie : Groupement d'universités

Général

Date de création	2002
Statut	Association
Implantations (dont siège)	Louvain (Belgique) (siège)
Missions et objectifs	Représenter et défendre auprès des institutions européennes les intérêts des universités de recherche intensive. Elle a pour objectifs : <ul style="list-style-type: none">• l'éducation à travers une prise de conscience des frontières de la compréhension humaine ;• la création de nouvelles connaissances par la recherche fondamentale, qui est la source ultime de l'innovation dans la société ;• la promotion de la recherche en partenariat avec l'industrie et la société en général.
Membres	23 universités de recherche intensive
Présidence	Président : Yves Flückiger (Université de Genève)
Secrétaire général(e)	Kurt Deketelaere

Fiche n° 4001, créée le 31/03/2016 à 10:06 - Màj le 20/05/2019 à 14:50

d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »